



Signataires : Pierre Vanek, Jean Batou, Olivier Baud

Date de dépôt : 13 octobre 2022

Proposition de motion

Tirons les leçons de la grève aux TPG

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- que le personnel des TPG revendique *légitimement* une pleine compensation du renchérissement correspondant à une nécessité pour lui, comme pour tous les salariés et salariées de ce canton ;
- que les travailleurs et travailleuses en question ont été *contraints* d'exercer leur droit de grève pour que la direction de cette entreprise publique entre en matière sur cette revendication pleinement justifiée ;
- qu'il a fallu une journée entière de grève, prolongée et *renforcée* par un deuxième jour d'arrêt de travail décidé par le personnel, pour qu'il obtienne satisfaction sur ce plan ;
- que le *soutien* de l'ensemble du monde du travail genevois et de larges secteurs du public comme de certains élus et élues du Grand Conseil a utilement contribué au dénouement rapide de ce conflit et au rétablissement du service public des transports dans les meilleurs délais ;
- que le Conseil d'Etat, au contraire, n'a pas pris ses *responsabilités* en œuvrant clairement à une issue positive de ce conflit du travail et en ne s'engageant pas dans ce sens, avec – au contraire – des déclarations provocantes du conseiller d'Etat chargé des transports ;
- qu'il convient de tirer les *leçons* appropriées de ce conflit qui en préfigure évidemment d'autres...

invite le Conseil d'Etat

- à s'engager à l'avenir pleinement, par tous les moyens politiques et juridiques dont il dispose, en faveur de la prompte résolution de conflits analogues dans l'intérêt bien compris des salariés et salariées ;
- en particulier à donner suite aux revendications légitimes de tous les travailleurs et travailleuses du secteur public genevois qui revendiquent d'obtenir une pleine indexation de leur rémunération à l'exemple de leurs collègues des TPG ;
- à se montrer en la matière exemplaire pour ne pas envoyer un signal catastrophique aux patrons du secteur privé genevois.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Nous déposons cette motion au soir du deuxième jour de la grève des salarié·e·s des TPG dont la lutte a débouché sur une victoire significative, soit la satisfaction des revendications de ceux-ci concernant la pleine indexation de leurs salaires.

Cette expérience a, bien sûr, démontré une nouvelle fois que la lutte syndicale paye et que les travailleurs et travailleuses et leurs organisations syndicales ont toujours bien raison de se mobiliser collectivement, en particulier pour défendre leurs salaires dans le contexte actuel de relance de l'inflation et d'augmentation massive imminente des prix de l'énergie, des loyers, etc.

Au-delà de cette expérience, la présente motion demande au Conseil d'Etat, dans son rôle de gouvernement cantonal, de tirer de son côté les leçons qui s'imposent manifestement. En effet, son engagement dans cette affaire a été à nos yeux insatisfaisants.

C'est pourquoi nous lui demandons, pour l'avenir, de s'engager sérieusement et sincèrement, avec tous les moyens dont le gouvernement dispose, en faveur de la résolution prompte et positive de conflits analogues dans ce canton, ceci dans l'intérêt bien compris des salarié·e·s et de toute la population.

Dans ce sens, nous l'invitons en particulier fermement – par la présente motion – à donner suite positivement aux revendications *légitimes* de tous·tes les travailleur·euse·s de l'Etat et du secteur subventionné, notamment en ce qui concerne le respect des mécanismes salariaux et la pleine indexation de leurs rémunérations.

Cette incitation à un comportement patronal *exemplaire* du Conseil d'Etat en matière de relations avec ses employé·e·s a une importance particulière dans la période actuelle, ceci afin de ne pas envoyer un signal catastrophique aux employeurs du secteur privé genevois.

Au vu de ces explications, les signataires de cette modeste motion vous invitent, Mesdames et Messieurs les député·e·s, à l'appuyer sans réserve.